

LES CAHIERS D'OUTRE-MER

N° 200 - Octobre Décembre 1997

LES RELATIONS DES UNIVERSITES ET CENTRES DE FORMATION DE BORDEAUX AVEC L'OUTRE-MER

par Alain Huetz de Lempis

I - L'Université de Bordeaux et l'Outre-Mer après la guerre

L'Université de Bordeaux est ancienne : elle a pour origine une bulle du pape Eugène IV, en date du 7 juin 1441. Après divers avatars, en particulier sous la Révolution et la Restauration, elle est reconstituée en 1838 et renforcée progressivement par la création de chaires nouvelles ; ainsi la même année 1876, sont instituées les deux chaires de botanique et de géographie. L'Université, réorganisée en 1896, est divisée en plusieurs Facultés, Droit, Lettres, Médecine-Pharmacie et Sciences. Son essor est durement affecté par les deux guerres mondiales, qui provoquent de douloureuses pertes parmi les enseignants et les étudiants. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, l'Université compte seulement 6 347 étudiants et il n'y a pratiquement pas d'étudiants d'outre-mer.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, deux grandes périodes se sont succédé : dans une première phase, qui a accompagné la reconstruction et l'essor du pays, l'Université de Bordeaux et divers organismes, comme la Chambre de Commerce et d'Industrie, reprennent leurs relations avec les pays d'outre-mer, en particulier avec les Antilles françaises, qui, devenues Départements d'Outre-Mer en 1946, sont progressivement dotées d'une autonomie universitaire avec l'aide des Facultés de Bordeaux, et avec les pays d'Afrique qui vont accéder à l'indépendance au début des années 1960.

La deuxième période commence par les événements de mai 1968, qui sont suivis de l'éclatement de l'Université de Bordeaux en trois Universités distinctes : celle de Bordeaux 1 regroupe d'abord la Faculté des Sciences (mais qui perdait une partie de ses géologues) et la Faculté de Droit ; ces deux parties, dont les orientations étaient fort différentes, ce qui n'en facilitait pas la gestion, se sont finalement séparées en 1995, et une nouvelle Université a été créée, Bordeaux IV, qui a pris le nom de Montesquieu.

L'Université de Bordeaux 2 a pris la suite de l'ancienne Faculté de Médecine et de Pharmacie ; elle a accueilli en outre l'Institut d'Œnologie et les sections d'Ethnologie et de Sociologie de l'ancienne Faculté des Lettres ; l'École du Service de Santé des Armées lui est étroitement associée. Bordeaux II a pris le nom de Victor Segalen en 1995.

L'Université de Bordeaux 3 a succédé à la Faculté des Lettres, sans les sociologues et les ethnologues mais avec une partie des géologues ; elle a choisi le nom de Michel de Montaigne en 1990 ¹.

¹ - La numérotation des Universités en chiffres romains a été récemment remplacée par une numérotation en chiffres arabes (ainsi Bordeaux III est devenue Bordeaux 3) mais l'Université Montesquieu est restée Bordeaux IV.

Ces Universités ont toutes développé des relations suivies avec les pays d'Outre-Mer et ont créé, souvent avec l'appui du CNRS et d'organismes bordelais, des centres de recherches très actifs dont nous nous efforcerons de retracer l'histoire. De plus, des associations, régies par la Loi de 1901, se sont développées et collaborent le plus souvent avec les Universités pour intensifier encore les échanges avec les pays du "Sud".

1 - Reprise et essor des relations après la Seconde Guerre mondiale

Les étudiants étrangers commencent à réapparaître en 1947 ; c'est cette année là qu'est créée à l'Université un "comité de patronage des étudiants coloniaux". Les juristes organisent un programme de "législation coloniale" et délivrent un "certificat d'études juridiques coloniales". De leur côté, les médecins réactivent leur diplôme de médecine coloniale créé en 1901 et leur prix de médecine tropicale et d'études exotiques, décerné à des médecins et des pharmaciens "à l'occasion de travaux scientifiques et de recherches médicales qu'ils ont pu effectuer pendant leurs voyages ou leur séjour à l'étranger ou aux colonies".

Quant aux littéraires, ils décernent un "diplôme d'études coloniales", créé par un arrêté du 26 juillet 1947 ; il se prépare en un an et comprend essentiellement de la géographie et de l'histoire des colonies françaises ; il s'appuie sur l'Institut Colonial, fondé en 1901, dont la vocation est "de mettre en relations, en vue de promouvoir les recherches coloniales et d'unir étroitement l'action et la science, les commerçants et les industriels bordelais, les administrations publiques, les Facultés". Le mot de colonial ayant pris dans les années 1950 un sens de plus en plus péjoratif, il disparaît au début des années 1960 : ainsi, l'Institut Colonial devient l'Institut d'Outre-Mer et le certificat d'études coloniales des géographes, qui faisait partie d'une licence libre, est remplacé par un certificat de "géographie tropicale et des pays d'Outre-Mer".

L'Académie de Bordeaux ne "règne" pas seulement sur l'Aquitaine, mais elle a également la responsabilité des Antilles et d'une partie des pays d'Afrique qui font partie de "l'Union Française". Les professeurs de l'Enseignement Supérieur de Bordeaux ont donc deux missions essentielles :

- Assurer la présidence des jurys du baccalauréat, aux sessions de juin et de septembre. Ainsi, au début des années 1960, l'Académie de Bordeaux devait assurer les présidences dans les centres d'examen des pays suivants : Maroc, Cameroun, Congo, Gabon, RCA, Tchad, Togo, auxquels s'ajoutaient les Antilles. Il y avait ensuite partage entre les diverses Facultés. Par exemple, en 1963, la Faculté des Lettres a envoyé six présidents outre-mer, 3 au Maroc, 1 aux Antilles, et 2 en Afrique tropicale, où, parfois, le président devait successivement aller dans plusieurs pays ; ainsi, en 1961, la même personne a assuré les présidences à Fort-Lamy (Ndjamena), Bangui et Lomé, en passant par Douala, Lagos et Cotonou.

- Organiser sur place des enseignements, qui constituèrent souvent une première esquisse de la création des Universités outre-mer. Grâce à ces missions d'enseignement et à l'organisation de cours par correspondance, il fut possible de faire passer les épreuves écrites de la licence sur place, seuls les candidats admissibles venant passer l'oral à Bordeaux. Ainsi, dès 1949, un centre d'épreuves écrites de la licence en droit existait à Dakar, et en 1952, Brazzaville et Douala eurent aussi des centres d'épreuves écrites. Les universitaires bordelais furent donc amenés, dès les premières années de l'après-guerre, à effectuer d'innombrables missions outre-mer, dans des conditions parfois difficiles et plusieurs de nos collègues y laissèrent leur vie. En 1948, au retour d'une mission aux Antilles, trois professeurs de l'Université de Bordeaux disparaissent en mer avec l'hydravion Latécoère 631 : Henri Vizioz, doyen de la Faculté de Droit, Joseph Bernard, professeur à la même Faculté et Fernand Daguin, professeur à la Faculté des Sciences ; ils seront cités à l'ordre de la Nation le 8 octobre 1948. La Faculté des Lettres est frappée à son tour avec la disparition de notre collègue géographe Jean Lartaut, le 22 juin 1962, alors qu'il se rendait en Guadeloupe pour présider les jurys du baccalauréat.

2 - L'essor de l'enseignement supérieur aux Antilles

Les Antilles françaises, Guadeloupe et Martinique, et la Guyane étant devenues départements français par la loi du 19 mars 1946, il était nécessaire que les étudiants de ces nouveaux départements puissent poursuivre des études supérieures dans de bonnes conditions ; un décret du 27 juin 1947 rattache l'enseignement supérieur des Antilles à l'Université de Bordeaux.

En 1949, est fondé à Fort-de-France un Institut d'Études juridiques, politiques et économiques, qui se substitue à l'École de Droit qui existait depuis 1881 mais n'avait pas une très bonne réputation ; il prend le nom d'Henri Vizios ; des centres annexes sont installés en 1960 en Guadeloupe et en Guyane. L'Institut, dont les premiers directeurs furent successivement Joseph Lajugie, Jean-Guy Mérigot, Jean-Marie Auby et Henri Perret, dispense les premières années d'enseignement ; il assure des liaisons culturelles avec les Universités d'Haïti et d'Amérique Centrale. Quelques années plus tard, par arrêté du 3 septembre 1964, un Centre d'enseignement Supérieur Scientifique organise la Propédeutique-Sciences en Martinique et un Centre d'Enseignement supérieur littéraire analogue est créé en Guadeloupe.

En 1966, le Centre de Guadeloupe est complété par un "Centre International d'Études Françaises", "destiné à offrir la culture française aux étudiants des Amériques" ; le directeur en est Louis Papy, doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux et, sur place, le directeur pédagogique est Raoul Pelmont. L'enseignement de la langue, de la littérature et de la civilisation françaises dure quatre semaines au moins, en juillet-août ; les étudiants viennent surtout de Trinidad, de Santo Domingo et du Venezuela.

Suite logique de la loi d'orientation du 12 novembre 1968 et de la réforme des Universités en Métropole, le décret du 6 octobre 1970 organise le Centre Universitaire Antilles-Guyane (CUAG) et lui donne, avec la création d'unités d'enseignement et de recherche (UER), une plus grande autonomie d'administration et de fonctionnement. Mais les liens avec les Universités de Bordeaux restent étroits. Ainsi, l'UER "Sciences Exactes et Naturelles" du CUAG est liée par convention à l'Université de Bordeaux 1, et le diplôme de fin de premier cycle scientifique est délivré sous double sceau ; des modalités particulières sont établies pour le fonctionnement des commissions de spécialistes. Une convention analogue régit les rapports entre l'UER Lettres et l'Université de Bordeaux 3.

Le CUAG fait appel à des enseignants des Universités de Bordeaux pour des missions d'enseignement d'au moins trois semaines. Inversement, des facilités sont accordées aux enseignants du CUAG venant à Bordeaux pour leurs recherches et aux étudiants qui désirent poursuivre leurs études supérieures à Bordeaux.

Cette nouvelle organisation fonctionnera de façon satisfaisante mais, en fait, elle est provisoire, car des négociations sont engagées en vue de la création d'une Académie et d'une Université des Antilles et de la Guyane. Les discussions entre le ministère, les Bordelais et le CUAG se déroulent dans de bonnes conditions ; en 1972, le président du CUAG est le professeur Adelaïde et les vice-présidents M. Portecop (Sciences) et Mademoiselle Chauleau (Archives) ; le 1er juin 1972, le président de l'UER Lettres, M. Yacou, écrit au Président de Bordeaux 3, Yves Lefèvre : "Je profite de l'occasion qui m'est offerte par le présent courrier pour vous faire part du plaisir que nous éprouvons tous ici à travailler sous votre égide à l'édification d'une Université antillaise".

Le décret du 31 août 1973 porte création de l'Académie des Antilles et de la Guyane. Le siège du Rectorat est fixé à Fort-de-France ; le siège de la Chancellerie à Pointe-à-Pitre. Un chassé-croisé a lieu entre la Guadeloupe et la Martinique : les Lettres sont transférées de Pointe-à-Pitre à Fort-de-France (Schoelcher) et les Sciences quittent la Martinique pour Pointe-à-Pitre.

Bien entendu, comme vont le montrer les chapitres suivants, la création de cette université n'a pas fait disparaître les liens qui unissaient les Antilles aux universités de Bordeaux. Des étudiants antillais viennent toujours préparer des concours ou achever et soutenir leurs thèses à Bordeaux. Un certain nombre des professeurs des universités bordelaises ont eux-mêmes enseigné au CUAG et ont préparé des thèses sur les Antilles ; aujourd'hui, ils dirigent à leur tour des thèses sur le monde antillais.

3 - Les liens privilégiés avec le Maroc

Les relations avec le Maroc avaient commencé bien avant la Seconde Guerre mondiale. Dès 1931, des jurys d'examen de droit avaient été organisés à Rabat, en collaboration avec les Universités de Toulouse et d'Alger. Certains professeurs de l'Université de Bordeaux avaient travaillé au Maroc ; c'était le cas de Fernand Daguin, qui avait soutenu en 1927 la première grande thèse de géologie sur ce pays (*Géologie de la région pré-rifaine*) mais disparut tragiquement dans l'accident du Latécoère.

De nombreux étudiants marocains viennent s'inscrire dans les Facultés de Bordeaux, surtout à la Faculté de Droit. Ces liens privilégiés sont solennisés lorsqu'en 1950, le Sultan du Maroc reçoit les insignes de *Docteur Honoris Causa* de l'Université de Bordeaux, et confirmés lorsque son fils Hassan II, ancien étudiant de la Faculté de Droit de Bordeaux, devenu roi en 1961, les reçoit à son tour en 1963.

Le développement d'un centre universitaire à Rabat dans les années 1950 amena les universitaires bordelais à se relayer pour assurer leur enseignement au cours de missions de trois semaines environ et pour faire passer les examens de fin d'année. Après l'indépendance du Maroc en 1956, l'Université Mohamed V est créée dès l'année suivante à Rabat, avec des annexes à Casablanca, Fèz, Tétouan, Marrakech, qui deviendront ultérieurement des universités à part entière. Mais dans ces années 1960, la majorité des enseignants de la nouvelle université marocaine sont encore des Français, souvent des Bordelais ; ils forment sur place des enseignants marocains qui, surtout à partir de 1970, vont prendre le relais, en même temps que plusieurs Marocains qui rentrent dans leur pays à la fin de leurs études en France, à Bordeaux ou ailleurs. Parmi les "Marocains de Bordeaux", citons M. Knidiri, disciple de Pacault, qui devint recteur de l'Université de Marrakech et Ministre, ou M. Daoudi qui, après sa thèse avec Hagenmuller, devint professeur à Rabat et qui est aujourd'hui recteur de l'Université Hassan II de Casablanca. On peut considérer que la "marocanisation" de l'enseignement supérieur au Maroc était réalisée vers 1975.

La Faculté des Sciences peut être prise comme exemple de cette évolution ². Dans les années 1950, l'enseignement scientifique était assuré par des missions de professeurs bordelais, Calas, Pacault, Hagenmuller, Lemanceau, Colmes... En 1958, un jeune docteur d'État, Deschamps, chef de travaux pratiques de chimie à la Faculté des Sciences de Bordeaux, part en coopération au Maroc : il est nommé à la nouvelle Faculté des Sciences de Rabat et, avec l'aide de son ancien professeur de Bordeaux, Pacault, il crée un laboratoire de recherches en chimie. En 1960, il devient doyen de la Faculté des Sciences de Rabat et obtient de gros crédits du gouvernement marocain pour équiper les laboratoires et donner à la Faculté sa pleine autonomie vis-à-vis de Bordeaux. Plusieurs jeunes collègues marocains sont nommés ; en 1963, un Marocain succède comme doyen à Deschamps, qui rentre en France (Pau) mais un Bordelais, Pineau, prend la suite comme professeur de chimie ; un autre Français lui succèdera, puis en 1973, ce sera un Marocain.

D'autres exemples pourraient être cités. Ainsi, en géologie, Michel Vigneaux, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux, lance en 1968 un programme de recherches de géologie marine auquel participent des Français installés au Maroc, comme Mme Rousselle, qui rentre à Bordeaux en 1975, et plusieurs jeunes thésards français et marocains. Mais à partir du milieu des années 1970, les Français qui enseignent au Maroc ne sont plus rattachés à une université française et se trouvent seulement sous contrat marocain, sans garantie de poste à leur retour en France. La coopération franco-marocaine a lieu désormais sur la base de contrats spécifiques.

4 - La création des Universités en Afrique Noire

Les universitaires bordelais jouèrent un rôle particulièrement important dans la création des Universités des pays nouvellement indépendants de l'Afrique francophone. Les juristes bordelais développèrent le Centre universitaire de Dakar ; plusieurs professeurs de droit de l'Université de Bordeaux y commencèrent leur carrière, Pierre Jaubert (1951-1953), Jean-Louis Seurin (1956-1959),

2 - Nous remercions particulièrement le Président Jean Lascombe, qui a réalisé une série de précieuses interviews auprès de personnalités scientifiques bordelaises.

Dimitri Lavroff (1960-1965) ; ce dernier devint conseiller du président de la République pour la préparation de la constitution sénégalaise de 1963 et conseiller à la Cour Suprême du Sénégal. Jean-Claude Gautron, professeur à cette même université de 1961 à 1970 fut directeur de l'École Nationale d'Administration du Sénégal. Jean Du Bois de Gaudusson a été professeur à l'université de Tananarive de 1970 à 1975. Il a participé alors aux travaux d'élaboration des constitutions de plusieurs pays africains.

De son côté, à Abidjan, Marc Penouil anima, de 1960 à 1962, l'École de Droit qui fut ensuite englobée dans l'Université créée en 1964 ; les quatre Écoles supérieures devinrent ultérieurement des Facultés, les Sciences en 1966, la Médecine en 1967, le Droit en 1969, les Lettres en 1971. En 1966-1967, furent également fondés un Institut Universitaire de Technologie et des Centres de recherches en Ethno-sociologie et en Géographie tropicale, qui furent regroupés avec quelques autres centres pour constituer un Centre Universitaire de Recherche et de Développement.

Avec quelques collègues d'autres Universités comme Montpellier et des chercheurs de l'ORSTOM, les Bordelais furent souvent les pionniers de ces créations. Ainsi, en plus de la noria des missions de courte durée, comme celles effectuées par Pacault de 1968 à 1976, plusieurs enseignants de la Faculté des Sciences de Bordeaux partirent en coopération en Côte d'Ivoire. Baudet, sorti premier de l'École de chimie de Bordeaux, devint dès sa thèse achevée, le premier professeur de physique de la nouvelle Faculté ; il fut ensuite doyen et prit même la nationalité ivoirienne. Il créa un laboratoire de physique de l'atmosphère et de géophysique qui compta dans les années 1970 jusqu'à 40 chercheurs et diplômés. D'autres anciens élèves du Centre Paul Pascal de Bordeaux vinrent le rejoindre comme professeurs pour quelques années, M. Zanchetta, Chézeau, Vidal. Ce dernier, qui développa l'informatique à Abidjan de 1972 à 1975, rentra en France, en profitant du système alors en vigueur du 2 pour 1, c'est-à-dire que deux enseignants au retour de coopération, étaient nommés dans une même université, mais le Ministère reprenait à cette université un poste dès la vacance suivante.

Jusqu'au milieu des années 1970, le corps enseignant de l'Université d'Abidjan comportait une centaine de personnes dont environ quatre-vingt Français ; les programmes et les cours étaient tout-à-fait comparables à ceux des universités françaises. Les trois premiers recteurs furent d'ailleurs français ; ainsi Renaud Paulian, qui devint ultérieurement recteur de l'Académie de Bordeaux, fut recteur de l'Université d'Abidjan de 1966 à 1969. En 1973, quatre professeurs de l'Université d'Abidjan étaient bordelais ; en 1977 fut constituée l'Université Nationale de Côte d'Ivoire dont "l'ivoirisation" put se poursuivre sans problèmes.

L'Université d'Abidjan servit de tremplin pour la création de nouvelles Universités africaines : M. Adjanohoun était professeur de Biologie végétale à Abidjan lorsqu'il fut nommé en 1971 recteur de la nouvelle université de son pays d'origine, le Bénin. Il fut ensuite nommé à l'Université de Bordeaux 3 où il termina sa carrière. M. Johnston, professeur de biologie animale à Abidjan, fut chargé de créer l'Université de Lomé dans son pays d'origine, le Togo. Le Bordelais A. Caristan le suivit à Lomé, où il resta sept ans et fit un gros travail pédagogique pour former des enseignants à tous les niveaux.